

Image not found or type unknown



Achat maison avec pilier de soutainement chez un voisin

Par **serge**, le **24/01/2011** à **22:41**

Bonjour, rnje viens d'acheter une maison....2 piliers qui soutiennent un mur prennent appui sur le terrain d'un voisin...depuis plus de 60 ans..rnil n'y a aucun doc.signès ...mais une autorisation verbale tres ancienne entre 2 anciens propriétaires...mon voisin me met en demeure de supprimer ces potaux..Impossible:la maison s'ecroulerai!!rnpuis-je opposer une prescription trentenaire???rnest-il dans son bon droit????rnai je interet à plaider???rnl'ancien propriétaire est-il responsable d'avoir rien dit??rnrsnlts et merci